

COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



Lettre d'information N°44 / 2024 – Février

Rendez-vous sur le pavillon FranceAgriMer au SIA (Hall 4 allée B Stand 098)



Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer [ici](#).

Agenda international

L'Agenda international recense les actions à l'international des membres de la CTI, institutionnels et professionnels. La dernière mise à jour de cet agenda est accessible à [ce lien](#).

Si vous souhaitez y faire apparaître vos événements, merci de nous les communiquer à l'adresse commission.internationale@franceagrimer.fr

Copil Taste France : 15 février (14h30-17h)

Conférences sur le stand de FranceAgriMer au SIA :

- **Table-ronde « Effets des investissements directs étrangers sur les exportations » : 26 février (9h30-11h)**
- **Conférence « Chine, Japon et Corée : opportunités et maintien de marchés » : 27 février (15h-17h)**
- **Table-ronde « Être expert de la coopération internationale – Regards croisés » : 1^{er} mars (9h30-12h)**
- **Mini-conférence « L'Inde, le colosse aux pieds d'argile » : 1^{er} mars (11h30-12h)**

Semaine de l'Export : 25 au 29 mars

Accompagner dans la durée

SIA 2024 (26 février 9h30-11h00) – Table-ronde « Effets des investissements directs étrangers sur les exportations agricoles et agroalimentaires »

Entre 2003 et 2022 le secteur agroalimentaire a représenté 5% du flux d'IDE dans le monde. Il connaît une croissance continue mais est plus sensible aux instabilités récentes (COVID, etc.). Sur la période, la France a été le 6^{ème} pays le plus attractif avec 700 projets d'investissements dans le secteur agricole et agroalimentaire. M. Vincent Raufast (cabinet OCO Global), M. François Blanc (délégué ministériel aux entreprises agroalimentaires, MASA), Mme Bénédicte Raynaud (cheffe du département projets et secteurs stratégiques, Business France) ainsi que les représentants de deux entreprises (en cours d'identification) reviendront sur les impacts des investissements directs étrangers entrants et sortants sur les exportations françaises. Pour vous inscrire à la table-ronde sur le stand de FranceAgriMer, [cliquer ici](#).

Contacts : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

SIA 2024 (1^{er} mars 11h30-12h00) – Mini-conférence « L'Inde, le colosse aux pieds d'argile »

Puissance agricole majeure, l'Inde possède la 2^{ème} surface agricole au monde mais doit nourrir la première population mondiale avec moins de 4% des terres agricoles et 4% des ressources mondiales en eau. Au lendemain de l'indépendance, le Premier ministre indien Jawaharlal Nehru affichait ses priorités sans ambiguïté : « Tout peut attendre, à l'exception de l'agriculture ». 75 années ont passé et cette priorité semble toujours d'actualité. Mme Monique Tran, conseillère agricole à l'ambassade de France à New Delhi, évoquera sur le stand de FranceAgriMer les nombreux défis que doit relever l'agriculture de ce colosse aux pieds d'argile.

Contact : monique.tran@dgtresor.gouv.fr

En 2023, la France a exporté 81,3 Md d'euros de produits agricoles et agroalimentaires

Les exportations françaises de produits agricoles et agroalimentaires ont baissé de -2,4%. Elles ont légèrement progressé de +1,9% à destination des pays européens, alors qu'elles ont chuté à destination des pays tiers de -7,7%. La balance commerciale reste excédentaire sur les pays tiers de 9,7 Md d'euros, excédent en baisse de -16,1%, et fortement déficitaire sur les pays de l'Union européenne de -4,6 Md d'euros. Pour consulter la note sur les échanges de produits agricoles et agroalimentaires en 2023 et ses tableaux annexes, [cliquer ici](#).

Contact : regis.raffin@franceagrimer.fr

Réunion d'informations sur les perturbations en mer Rouge en matière de fret maritime

Plus de 200 personnes ont participé le 9 février à cette réunion. Les représentants du ministère de l'Europe et des affaires étrangères et de l'ambassade de France à Riyad ont présenté le contexte géopolitique et la situation locale. Des représentants du Port de Marseille Fos et de la Générale de la manutention portuaire (GMP) ont présenté la situation des ports et des manutentionnaires. Enfin, l'Union des entreprises de transport et logistique de France (TLF) a présenté la position des commissionnaires de transport, tandis que le CIPA (Groupe Bigard) et l'Association des utilisateurs de transport de fret (AUTF) ont exprimé le point de vue des chargeurs.

Contacts : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Groupe de travail « Opportunités – Pays » du 25 janvier

Lors de cette réunion qui se tenait en présentiel pour la première fois depuis deux ans, les interprofessions ont fait connaître leur intérêt de travailler sur la Corée du Sud et les Philippines au sein des pays « à opportunités » de la Commission internationale. FranceAgriMer a proposé la mise en place d'actions communes en marge des événements clefs de 2024 dont notamment le 60^{ème} anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la France et la Chine qui pourrait être l'occasion de faire avancer divers dossiers sanitaires et phytosanitaires.

Contacts : lucie.massiet@franceagrimer.fr ; marie.bonnamy@franceagrimer.fr

Ouvrir et maintenir les marchés

SIA 2024 (27 février 15h00-17h00) – Conférence « Chine, Japon et Corée : opportunités et maintien de marchés »

Les pays d'Asie du Nord-Est, Chine, Japon, Corée ont une place importante au sein du commerce international de produits agricoles et agroalimentaires et se positionnent toujours parmi les principaux clients de la France respectivement à la 8^{ème}, 11^{ème} et 22^{ème} place. Les trois pays continueront d'offrir dans les années à venir des opportunités et des débouchés importants, avec des enjeux pour les entreprises françaises de maintien de marchés et de contraintes SPS. Les conseillers agricoles des ambassades de France des trois pays évoqueront l'actualité, les perspectives économiques et commerciales et feront le point sur les conditions d'accès aux marchés. Pour vous inscrire à la table ronde sur le stand de FranceAgriMer, [cliquer ici](#).

Contact : anne-france.besnard@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : étiquetage "Not for EU" pour les produits vendus au détail

Le gouvernement britannique a récemment exprimé sa volonté d'élargir l'étiquetage « Not for EU » à tout le marché britannique et lance une [consultation](#) publique le 2 février, ouverte jusqu'au 15 mars, sur les modalités de mise en œuvre. L'actuel projet prévoit qu'à partir du 1^{er} octobre 2024 toutes les viandes et tous les produits laitiers vendus au Royaume-Uni devront être marqués « Not for EU », et plus seulement les produits vendus en Irlande du Nord. A partir du 1^{er} juillet 2025, ces exigences seraient étendues à tous les produits de vente au détail entrant dans le champ d'application du règlement (UE) 2023/1231. Il est important que les entreprises françaises profitent de cette consultation pour exprimer directement leurs éventuelles inquiétudes.

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : délivrance électronique des certificats sanitaires

La certification sanitaire des produits d'origine animale à risque modéré vers le Royaume-Uni a débuté le 31 janvier 2024. Le Royaume-Uni autorise la délivrance électronique des certificats. Un fichier PDF avec un cachet électronique ("seal") remplace les cachets et signatures apposés sur les certificats papier. Une fois que l'agent certificateur a délivré le certificat sous forme électronique, cet e-certificat peut être téléchargé sous la forme du fichier PDF « scellé », transmis à l'importateur qui le télécharge dans le système britannique IPAFFS. Sur le certificat, le QR code et le lien hypertexte permettent aux autorités britanniques de vérifier l'authenticité du certificat électronique. Pour accéder au mode d'emploi, [cliquer ici](#).

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Royaume-Uni : informations sur le Brexit à destination des opérateurs

Les informations destinées à aider les entreprises à se préparer aux nouvelles formalités d'exportation de marchandises vers le Royaume-Uni sont régulièrement complétées et mises à jour dans le cadre du Border Target Operating Model. Elles sont disponibles [ici](#).

Contact : selim.khodja@franceagrimer.fr

Chine : génétique porcine et bovine

Les autorités chinoises (GACC) viennent de publier la liste officielle des entreprises françaises habilitées à exporter en Chine des produits germinaux. Ces renouvellements d'agrément permettent à une trentaine de sites français de poursuivre ou reprendre leurs exportations vers cette destination importante.

Contact : annick.vin@franceagrimer.fr

Chine : enquête anti-dumping sur le marché des cognacs et brandies

La Chine a annoncé le 5 janvier 2023 l'ouverture d'une enquête antidumping sur les eaux-de-vie de vin européennes qui devrait se prolonger jusqu'en janvier 2025. Le marché chinois est un débouché important pour les eaux-de-vie de vin françaises et notamment pour le cognac (2^{ème} marché en volume et en valeur). Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Contact : yor.gibelind@franceagrimer.fr

Etude sur le marché mondial du lactosérum

FranceAgriMer a publié une étude sur le marché mondial du lactosérum. Cette étude regroupe l'ensemble des informations sur ce marché qui progresse ces dix dernières années tiré par la demande asiatique et russe. Cette progression est liée aux nouvelles utilisations du lactosérum dans la fabrication de poudre de lait infantile ou en chocolaterie. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Contact : olivia.parodi@franceagrimer.fr

Libye : réouverture du marché bovin

Les autorités libyennes viennent de valider les nouveaux certificats sanitaires pour les exportations de bovins vivants français vers la Libye, intégrant les exigences vis-à-vis de la Maladie hémorragique épizootique (MHE). Les certificats sanitaires devraient être rapidement disponibles sur Expadon et les exportations de bovins vivants, suspendues depuis fin septembre, vont donc pouvoir reprendre.

Contacts : annick.vin@franceagrimer.fr

Promouvoir les produits et l'expertise française

SIA 2024 (1^{er} mars 9h30-12h30) – Table-ronde « Être expert de la coopération internationale – Regards croisés »

FranceAgriMer organise sur son stand au Salon international de l'agriculture une table-ronde des experts de la coopération internationale qui échangeront sur leurs expériences. Seront présents des experts institutionnels et privés qui ont participé à des jumelages européens et à des assistances techniques dans différents pays (notamment Serbie, Algérie, Maroc, Monténégro). De plus, il s'agira de la première rencontre du Réseau d'Experts en Coopération Internationale de FranceAgriMer (RECIF), visant à favoriser les échanges d'expériences. Pour rejoindre dès à présent ce réseau sur LinkedIn, vous pouvez contacter krisztina.albert@franceagrimer.fr. Pour vous inscrire à la table-ronde du 1^{er} mars, [cliquer ici](#).

Contact : estelle.bitan-crespi@franceagrimer.fr

Programme européen de promotion « Enjoy, it's from Europe » – Appel à proposition 2024

Ce programme européen vient en aide au secteur agro-alimentaire européen pour financer des campagnes d'information et de promotion. Basé sur une stratégie définie au niveau européen, sous le slogan « Enjoy, it's from Europe », le programme aide les professionnels du secteur à se lancer sur les marchés internationaux et vise à faire prendre conscience aux consommateurs des efforts réalisés par les agriculteurs européens pour offrir des produits de qualité. La date limite de soumission des demandes de financement est fixée au 14 mai 2024. Pour plus d'informations, [cliquer ici](#).

Contact : juliane.vernaudon@franceagrimer.fr

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales
Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice de droit « informatique et libertés » sont consultables sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex
Tél. : 01 73 30 30 00 www.franceagrimer.fr

 FranceAgriMer
 @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.